

actuellement participantes. Qu'advient-il de ce fait à ceux qui ont des investissements immenses dans l'industrie du poisson salé dans ma province natale de la Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard, ou au Nouveau-Brunswick? Le ministre a été mis au courant de ces difficultés. Répondant à une lettre de A. M. Smith & Co. Ltd. datée du 5 novembre, le ministre s'est exprimé comme suit:

En 1971, il est évident qu'il faudra avoir une méthode, et l'Office ainsi que le comité consultatif étudient maintenant spécialement la question. En outre, il faudra aussi une rationalisation de l'industrie, les installations de séchage étant bien trop importantes, tant en fonction de la production en 1970 que des perspectives pour l'avenir. La répartition du poisson entre usines particulières comporte, naturellement, la détermination de celles qui seront vraiment nécessaires à la longue, et de la situation à prévoir pour une usine dans une province non participante.

La question est grave, monsieur le président. Voilà encore une entreprise de pêche qui sera peut-être obligée de fermer ses portes. Actuellement, la Nouvelle-Écosse n'est pas province participante. J'ai demandé au ministre, il y a quelques jours, quel usage il a essayé de faire de son influence sur le premier ministre actuel de la Nouvelle-Écosse pour que la province participe et soit habilitée à acheter de la morue de Terre-Neuve. La lecture de la réponse du ministre ne m'a pas fait grande impression. En réalité, il n'a pas voulu répondre à ma question. Il a tout bonnement déclaré que Québec et Terre-Neuve seraient les deux seules provinces participantes. Ainsi quelque 200 personnes employées dans l'industrie du poisson salé dans ma province natale de Nouvelle-Écosse devront vraisemblablement chômer d'ici peu. Le ministre des Pêches a donné l'assurance que les conserveries de poisson de la Nouvelle-Écosse, qui peuvent assurer les services voulus à peu de frais, recevraient une quantité raisonnable de poisson. Il me semble néanmoins que la quote-part assignée aux conditionneurs de la Nouvelle-Écosse est bien minime. Je signale tout cela afin que les députés se rendent compte de l'ampleur des problèmes dans l'industrie de la pêche. Ils ne sont pas tellement différents de ceux qui sollicitent les producteurs du secteur primaire. J'ai entendu bien des choses à la Chambre en faveur des fermiers et des producteurs de l'Ouest du pays. Des difficultés tout aussi graves se posent dans la région atlantique et sont dignes des efforts et de l'attention d'un ministre des Pêches.

• (9.20 p.m.)

Le bill à l'étude prévoit la nomination d'un ministre de l'Environnement. Mon ami de Saint-Jean-Est demande dans son amendement de modifier le projet de loi de façon à prévoir un ministre des Pêches et de l'Environnement. Il n'y a qu'un point sur lequel je trouve à redire—c'est que l'amendement vient de ce côté-ci de la Chambre et a été proposé par un député conservateur-progressiste. Cela lui confère un air partisan et le rend inacceptable aux yeux du gouvernement. Quelle farce que le gouvernement actuel, à quelle tromperie et à quelle supercherie il réduit le pouvoir! Pas un seul représentant libéral de la région atlantique n'a eu assez de cran pour prendre position là-dessus. Ce sont des mollusques.

Une voix: Bravo!

[M. Crouse.]

M. Crouse: Ils sont aussi flasques que le filet qui pend le long d'un navire.

Une voix: Ils craignent le premier ministre.

M. Crouse: Comme vient de le signaler un de mes amis, que dirait le premier ministre s'il fallait qu'ils prennent position en déclarant qu'il y va des intérêts des habitants de la région atlantique et des pêcheurs et que le gouvernement devrait songer à eux tout d'abord! Je demande, au nom de cette industrie vitale qui lutte désespérément pour sa place au soleil, que nous la laissions au moins profiter de l'avantage publicitaire qu'entraînerait pour elle l'existence d'un ministre des Pêches et de l'Environnement.

Des voix: Bravo!

M. McCleave: Monsieur le président, j'aimerais présenter à nouveau mes arguments sous un angle légèrement différent de celui si éloquemment utilisé depuis une heure, et je ne m'en excusera pas car, bien que les deux derniers discours aient été particulièrement puissants, ils ont également atteint des buts autres. Mon honorable ami de Saint-Jean-Est, grâce à un adroit jeu de poignet à réussi à faire mordre de nombreux poissons à l'appât qu'il lançait à la Chambre. Ce fut une très amusante démonstration dont, j'espère, nous avons tous profité, y compris surtout les victimes dont je ne donnerai pas les noms car elles sont intervenues et se sont démasquées. Mais ce qui m'a le plus impressionné, bien que le député de Saint-Jean-Est soit un excellent pêcheur, c'est que son message a finalement atteint son but. On a pu voir les terriens de l'autre côté se rendre compte qu'il ne s'agissait pas ce soir seulement de chicaneries et que les habitants d'une certaine partie du Canada s'opposent fortement à ce qu'un ministère aussi lié à l'histoire du Parlement disparaisse comme l'aimeraient des technocrates impitoyables. J'ai l'intention de m'étendre encore sur cet argument que j'estime important.

Je le disais tout à l'heure, aucun producteur primaire n'aimerait voir disparaître le nom de son ministère. Si on projetait de supprimer le ministère de l'Agriculture, un si grand nombre de socs de charrues siffleraient aux oreilles du ministre responsable de cet infâme projet que le pays tout entier en tremblerait sur ses bases. Peut-être n'avons-nous pas les mêmes possibilités à l'égard de nos pêcheurs mais nous ferons tout notre possible en leur faveur.

Lorsque le député de Saint-Jean-Est lançait si adroitement son appât et provoquait ces réactions, ainsi que mon honorable ami et voisin de Southwestern Nova, en Nouvelle-Écosse, lorsqu'il faisait son exposé, les consciences de certains députés d'en face se sont soudain mises en alerte...

M. McGrath: Le député me permettrait-il une question?

M. McCleave: Je serais heureux d'y répondre une fois ma phrase terminée.